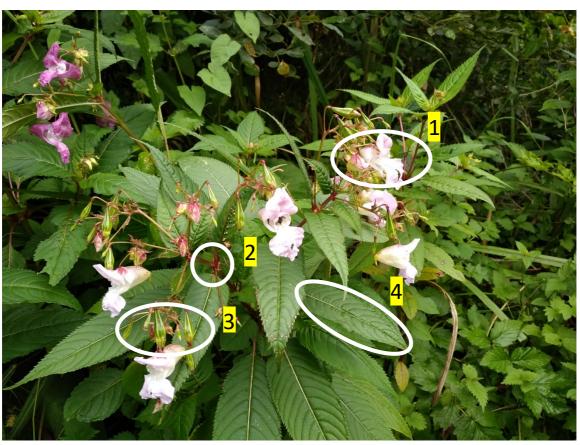
Balsamine de L'Himalaya

Nom scientifique : Impatiens glandulifera

Famille : Balsaminacées

La Balsamine de l'Himalaya est une plante herbacée mesurant 50 cm à 2 m de haut. Ses fleurs sont roses voire pourpres. Les fruits sont sous forme de capsules permettant aux graines d'être projetées jusqu'à 5 à 7 m au moindre contact. Les feuilles sont dentées, opposées et souvent par 3 mesurant de 5 à 18 cm de long. Elles sont rougeâtres avec des nervures très marquées





1 Fleurs pourpres



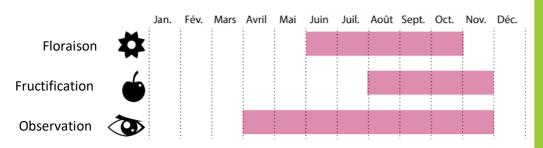
2 Feuilles groupées par 3



3 Fruit sous forme de capsule



<mark>4</mark> Feuilles dentées et rougeâtres



ORIGINE ET REPARTITION



Origine La Balsamine de l'Himalaya est originaire de l'Himalaya. Elle a été détectée en France à partir du XXème siècle.

Vue générale du Bassin Versant de la Soulles

La Balsamine de l'Himalaya affectionne tous les milieux humides lents et ensoleillés : berge de rivières, ripisylves, fossés humides, talus. Elle croît plus vite sur les sols riches en nutriments

NE PAS CONFONDRE AVEC:

La Balsamine des bois





C'est une espèce locale plus petites dont les fleurs sont iaunes mesurant 2cm

L'espèce est inscrite sur certaines listes rouges



NUISANCE

- > Envahit les berges, bords de routes, jardins...
- > Étouffe la végétation naturelle locale
- > Favorise l'effondrement des berges
- > Colmatage du fond du cours d'eau par l'érosion des berges
- Étouffe les ruisseaux (disparition de la vie aquatique)
- > Détourne les insectes pollinisateurs des espèces indigènes

Quelques conseils pratiques

Arrachage manuel : arracher la totalité de la plante, racines comprises, puis cassez-la en 3 morceaux

Fauchage mécanique: la fauche aura lieu au ras du sol avec une lame pour avoir une coupe nette. Ramasser tous les fragments pour éviter toute repousse au contact de l'eau. (Moins efficace)

Répéter ces 2 actions plusieurs fois dans l'année 3 à 4 fois / an

Rassembler les résidus puis les exporter loin du cours d'eau et hors zone inondable. Retirer un maximum de terre sur les racines pour accélérer le séchage de la plante. Ne pas les exporter en déchetterie ou compost pour ne pas risquer de transporter les terres contaminées.

Laisser sur place les individus pour la décomposition, car ensuite les plantes sèchent, donc il n'y a pu de risque de propagation.

L'emploi de produits chimiques est strictement interdit en bord de cours d'eau et de fossés

Un doute, une question?

Contact: Florent BALLOIS

Technicien rivière Service GEMAPI

Coutances Mer et Bocage

02.33.76.55.68